



L'association CINQ/25 — réseau art contemporain en Limousin organise, en partenariat avec le CIPAC, le 5 octobre 2012 à Limoges une journée d'information professionnelle sur les contrats pour la production et pour la coproduction ainsi que sur les rémunérations des artistes.

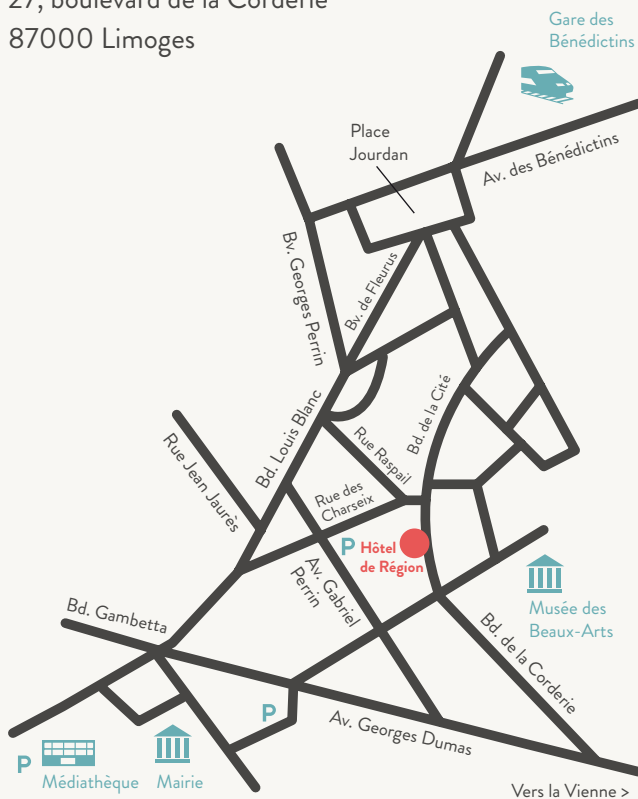
Cette journée s'adresse à tous les directeurs, administrateurs, chargés de l'administration, chargés de production, ainsi qu'aux artistes...

Elle est ouverte prioritairement aux publics des régions limitrophes du Limousin (Aquitaine, Auvergne, Poitou-Charentes, Midi Pyrénées...) et se déroulera avec l'aimable participation de Katerine Louineau, membre du Comité des Auteurs Plasticiens, membre du conseil d'administration de la FRAAP.

Créé en 2008, le réseau CINQ/25 est une association réunissant et fédérant 19 structures professionnelles qui produisent, diffusent et soutiennent la création plastique contemporaine en Limousin.

LIEU DE LA JOURNÉE

Salle d'Assemblée, Hôtel de Région
27, boulevard de la Corderie
87000 Limoges



INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS

Association CINQ/25
06 58 22 90 06 / coordination.5.25@gmail.com
www.cinqvingtcinq.org

CIPAC fédération des professionnels de l'art contemporain



Cette journée est réalisée avec le concours du CIPAC et de la Région Limousin

CINQ 25 RÉSEAU ART CONTEMPORAIN EN LIMOUSIN

JOURNÉE D'INFORMATION PROFESSIONNELLE

VENDREDI 5 OCTOBRE 2012 À LIMOGES

Les contrats pour la production et la coproduction d'une œuvre d'art contemporain // Les rémunérations artistiques



CIPAC fédération des professionnels de l'art contemporain



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

8 H 45 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9 H OUVERTURE

M. Stéphane CAMBOU, Vice Président délégué à la culture,
Conseil Régional du Limousin
M. Yannick MILOUX, Président de CINQ/25

9 H 30
—
12 H 30

**LES CONTRATS POUR
LA PRODUCTION ET
LA COPRODUCTION
D'UNE ŒUVRE D'ART
CONTEMPORAIN**

Agnès TRICOIRE

Avocate spécialisée en propriété intellectuelle

Avec Catherine TEXIER, Vice-Présidente du CIPAC

Ce contrat pour la production (présenté à Paris en 2010) et le contrat pour la coproduction (présenté ici en avant-première), ont été élaborés par le CIPAC en concertation avec les professionnels de d.c.a, association française de développement des centres d'art, le Comité professionnel des galeries d'art, les syndicats représentant d'artistes et la FRAAP. Il a été réalisé par Agnès Tricoire, avocate spécialiste en propriété intellectuelle. Cette dernière proposera une lecture commentée des clauses de ces contrats et répondra aux questions des participants. Ce sera le moment d'en présenter les spécificités et d'expliquer en quoi ils clarifient les relations entre partenaires lors de la production ou de la coproduction d'une œuvre.

13 H - 14 H PAUSE DÉJEUNER

14 H
—
16 H 30

**LES RÉMUNÉRATIONS
ARTISTIQUES**

Grégory JÉRÔME

Responsable du service Étude et Accompagnement de projet,
OGACA, agence conseil auprès des entreprises culturelles

Le milieu de la création est marqué par une complexification croissante des situations, tant pour les structures que pour les artistes. Dans cet environnement mouvant, maîtriser l'ensemble des obligations légales, sociales et fiscales est un véritable enjeu. L'ambition de cette journée d'information est de fournir aux professionnels et aux artistes des informations et des outils pour pouvoir développer des projets artistiques et culturels en toute sérénité.

16 H 30 CLOTÛRE DE LA JOURNÉE

À PARTIR DE 17 H NOCTURNE LES ÉCHAPPÉES

Visite des expositions des structures d'art contemporain de Limoges dans le cadre de la clôture de la saison des *Échappées, art contemporain etc.* : Galerie l'Œil Écoute (Laura Bonnefous, *Analog Landscape*), FRAC Limousin (*Inouïe ! une expo-concert*) et Galerie Lavitrine (*Échelles utopiques*).

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom

Prénom

Structure

Fonction

N° Maison des Artistes

Adresse

Téléphone

Courriel

PARTICIPERA À LA JOURNÉE

Le règlement fait office de confirmation

Tarifs incluant le repas : 20 €/ 10 € pour les artistes

Bulletin à renvoyer, accompagné d'un chèque à l'ordre de CINQ/25, **avant le 20 septembre 2012**, à cette adresse : Artothèque du Limousin 27, boulevard de Corderie - 87031 Limoges